



**École de St-Marc et de La Corne
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2025

**De l'assemblée générale annuelle des parents tenue au
455, route 111
St-Marc, QC J0Y1J0**

Présences

Mireille Brousseau	
Dianivel Guzman Castillo	
Margot Lafleur	
Guillaume Boyer	
Étienne Roy	
Julie Cloutier	
Sandrine Gosselin	
Charlène Côté-Barbe	

Direction

Carolle Prévost	
-----------------	--

Absences

Josée Larouche	Joanie Boutin
----------------	---------------



1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance

La rencontre débute à 19 h 05.

AGA-0946-25

Nomination de la
secrétaire d'assemblée

2 Nomination d'un / d'une secrétaire d'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Julie Cloutier,
QUE Margot Lafleur agisse comme secrétaire d'assemblée

ADOPTÉE

AGA-0947-25

Adoption de l'ordre du jour

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mireille Brousseau,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

AGA-0948-25

Adoption du procès-verbal du
24 septembre 2024

4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 septembre 2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Julie Cloutier,
QUE le procès-verbal du 18 septembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉ

AGA 0949-25

Présentation du rapport
annuel 2025-2026 et de
l'organisation scolaire
2025-2026

5 Présentation du *rapport annuel 2024-2025* et organisation scolaire 2025-2026

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Dianivel Guzman Castillo,
QUE la présentation du rapport annuel 2024-2025 et de l'organisation scolaire 2025-2026 soit adoptée.

ADOPTÉE

6 Présentation du *Projet éducatif 2023-2027*

Madame Carolle Prévost présente le Projet éducatif 2023-2027.

7 Présentation du résumé du *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire*

Madame Carolle Prévost présente le résumé du Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire.



AGA-0950-25

Conseil d'établissement

8 Conseil d'établissement :

8.1 **Présentation des rôles et responsabilités du conseil d'établissement**

Madame Carolle Prévost dresse la liste des responsabilités du conseil d'établissement et propose une vidéo qui traite des rôles et mandats.

8.2 **Nomination du président d'élection**

Madame Charlène Côté-Barbe propose Carolle Prévost.

8.3 **Nomination du secrétaire d'élection**

Madame Dianivel Guzman Castillo propose Margot Lafleur.

8.4 **Postes disponibles : 2 représentants de parents pour un mandat de deux ans, un membre de la communauté et un parent pour un mandat d'un an;**

Madame Carolle Prévost présente les postes disponibles et la durée des mandats.

- Joanie Boutin (juin 2026)
- Charlène Côté-Barbe (juin 2026)
- 1 poste vacant – parent 2 ans (juin 2027) – Dianivel Guzman Castillo
- 1 poste vacant – parent 2 ans (juin 2027) – Étienne Roy
- 1 poste vacant – parent 1 an (juin 2026) – Guillaume Boyer

Les élus sont :

Madame Dianivel Guzman Castillo propose Sandrine Gosselin pour un mandat de deux ans (sept 2025 à juin 2027).

Madame Sandrine Gosselin propose Étienne Roy pour un mandat de deux ans (sept 2025 à juin 2027).

Madame Dianivel Guzman Castillo propose Guillaume Boyer pour un mandat d'un an (sept 2025 à juin 2026).



8.5 Date de la première rencontre du conseil d'établissement;

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu après la rencontre de l'assemblée générale de parents.

8.6 Délégué au *Comité de parent du CSSH*

Dianivel Guzman Castillo est substitut d'Étienne Roy.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Margot Lafleur

QUE le conseil d'établissement, soit adopté

ADOPTÉ

9 Information sur l'organisme de participation des parents (OPP)

9.1 Décision quant à la formation d'un OPP

Madame Carolle Prévost expose les grandes lignes concernant l'OPP.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Charlene Côté-Barbe,
QUE la décision quant à la formation d'un OPP soit acceptée.

ADOPTÉE

10 Autres sujets

Il n'y a aucun autre sujet.

11 Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Julie Cloutier,
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 55.

ADOPTÉE

AGA-0951-25

Information sur l'organisation
de participation des parents

AGA-0952-25

Levée de l'assemblée

Signature de la secrétaire